

FORCES ET FAIBLESSES DE LA GOUVERNANCE D'ASKIA MOHAMMED (1493-1528)

Kouamé Charles Landry KOFFI

Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)
kofficland@yahoo.fr

Résumé :

Cet article propose une analyse critique de la gouvernance d'Askia Mohammed, l'un des empereurs les plus illustres de l'empire songhaï, qui régna de 1493 à 1528. L'étude vise à analyser comment les actions politiques, militaires et religieuses d'Askia Mohammed ont permis le succès de sa gouvernance, tout en identifiant les tensions internes et les défis externes qui l'ont entravée. Pour ce faire, l'analyse repose sur les deux Tarikh soudanais ainsi que les écrits de Jean-Léon l'Africain, d'Al-Maghili et d'Ahmed Baba. Il résulte de cette étude que les forces de la gouvernance d'Askia Mohammed ont résidé dans sa capacité à consolider le pouvoir centralisé, à étendre les limites de l'empire et à promouvoir l'islam. D'autre part, les points faibles de sa gouvernance étaient liés aux crises internes, à la subordination de son autorité à celle du cadî de Tombouctou et à l'échec de la guerre sainte qu'il a entreprise contre les Mossi. Cette étude met en évidence la complexité de la gouvernance d'Askia Mohammed, offrant ainsi une perspective nuancée et complète sur cet illustre souverain de l'empire songhaï.

Mots-clés : Askia Mohammed, gouvernance, empire songhaï, forces, faiblesses.

Abstract :

This article proposes a critical analysis of the governance of Askia Mohammed, one of the most illustrious emperors of the Songhaï Empire, who reigned from 1493 to 1528. The study aims to analyze how Askia Mohammed's political, military and religious actions enabled the success of his governance, while identifying the internal tensions and external challenges that hindered it. The analysis is based on the two Sudanese Tarikhs and the writings of Jean-Léon l'Africain, Al-Maghili and Ahmed Baba. It results from that this study that the strengths of Askia Mohammed's governance lay in his ability to consolidate centralized power, extend the

*empire's boundaries and promote Islam. On the other hand, the weaknesses of his governance were linked to internal crises, the subordination of his authority to that of the *cadi* of Timbuktu, and the failure of the holy war he waged against the Mossi. This study highlights the complexity of Askia Mohammed's governance, thus offering a nuanced and comprehensive perspective on this illustrious ruler of the Songhaï Empire.*

Keywords : Askia Mohammed, governance, Songhaï empire, strengths, weaknesses.

Introduction

L'empire songhaï est le dernier grand empire du Soudan occidental médiéval. Il s'étendait sur un vaste territoire couvrant une partie des États actuels du Mali, du Niger et du Bénin. L'un de ses souverains les plus marquants fut Askia Mohammed dont le règne qui commença en 1493 prit fin en 1528. En raison de l'influence qu'il a eue sur l'empire songhaï, il est difficile de trouver des études portant sur cet empire qui n'évoquent pas sa figure emblématique et ses actions. Cependant, en dépit de l'intérêt que lui portent les historiens et les chercheurs, aucune étude, à notre connaissance, n'a jusqu'ici été consacrée exclusivement à une analyse critique de sa gouvernance, c'est-à-dire aux actions et stratégies qu'il a mises en place pour diriger efficacement son empire. Or une telle étude permettrait de mieux comprendre les dynamiques de pouvoir et les défis auxquels a été confronté cet illustre souverain. Cela permettrait en fin de compte de mieux appréhender le rôle et l'impact que ce souverain a eu sur l'évolution de l'empire songhaï. C'est en cela que réside l'intérêt de notre étude.

La problématique qui se pose alors est la suivante : Quels facteurs ont contribué au succès d'Askia Mohammed en tant que dirigeant et quelles ont été les limites de sa gouvernance ?

L'objectif de cette étude est d'analyser en profondeur comment les actions politiques, militaires et religieuses d'Askia Mohammed ont permis le succès de sa gouvernance, tout en

identifiant les tensions internes et les défis externes qui l'ont entravée.

Cette étude s'appuie principalement sur les chroniques soudanaises que sont le *Tarikh el-Fettach* et le *Tarikh es-Soudan*, auxquelles s'ajoutent les écrits de Jean-Léon l'Africain, d'Al-Maghili et d'Ahmed Baba pour étoffer notre analyse¹. Les informations tirées de ces sources ont été confrontées entre elles afin de garantir une analyse approfondie et rigoureuse de la gouvernance d'Askia Mohammed. Ce travail se déroulera en deux parties : la première examinera les forces de la gouvernance d'Askia Mohammed et la seconde les faiblesses de cette gouvernance.

1- Les forces de la gouvernance d'Askia Mohammed

Au cours des 35 années que dura le règne d'Askia Mohammed, l'empire songhaï connut un certain épanouissement. Des points forts marquèrent la gouvernance de ce souverain. Il s'agit notamment de sa politique de consolidation du pouvoir centralisé, d'expansion de l'empire et de promotion de l'Islam.

1.1- La consolidation du pouvoir centralisé

Lorsqu'Askia Mohammed accède au pouvoir suite à son coup d'état, il est pleinement conscient de l'hostilité des élites politiques de l'empire songhaï à son égard. Le *Tarikh el-Fettach* révèle qu'excepté le mansa Koura qui était Bara-koï c'est-à-dire chef du Bara, tous les autres ministres, qui étaient en fait des

¹ M. KATI, 1981, *Tarikh el-Fettach*, Paris, Maisonneuve & Larose, 363 p. ; A. ES-SA'DI, 1981, *Tarikh es-Soudan*, Paris, A. Maisonneuve, 537 p. ; JEAN-LÉON L'AFRICAIN, 1956, *Description de l'Afrique*, 2 vol., Nouvelle édition traduite de l'Italien par A. Épaulard, Th. Monod, H. Lhote et R. Mauny, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient Adrien-Maisonneuve, 630 p. ; AL-MAGHILI dans J. M. Cuoq, 1975, *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIIIe au XVIe siècle (Bilād al-Sudān)*, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, p. 398-432 ; A. BABA dans J. M. Cuoq, 1975, *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIIIe au XVIe siècle (Bilād al-Sudān)*, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, p. 433-436.

chefs et des rois du Tekrou² et de l'empire songhaï, avaient pris parti pour le souverain légitime, Sonni Baro³. De plus, Askia Mohammed se trouvait à la tête d'un vaste empire composé de peuples et de régions divers. Il a alors accordé une importance primordiale à la consolidation du pouvoir centralisé, qui est devenue l'un des piliers de sa gouvernance. Les enjeux étaient aussi bien d'asseoir son autorité que d'assurer le contrôle et la stabilité de l'empire. Askia Mohammed a pris des mesures concrètes pour renforcer le pouvoir centralisé.

Le *Tarikh el-Fettach* a affirmé à tort que « l'*askia* El-Hâdj Mohammed, aussitôt qu'il eût été élevé au pouvoir, organisa le Songaï et lui donna des institutions. »⁴ En réalité, l'empire songhaï avait déjà été organisé par son fondateur, Sonni Ali, comme l'ont déjà relevé certains historiens, dont A. Konaré Ba (1977 p. 93). Ce qu'a fait véritablement Askia Mohammed a consisté à la restructuration de l'administration. Il a divisé l'empire en provinces avec des gouverneurs⁵ nommés pour superviser chacune d'elles. Ces gouverneurs jouaient un rôle clé dans la transmission des ordres et des décisions de l'Askia, qui détenait le pouvoir central, à tous les habitants relevant de leur juridiction, servant ainsi d'intermédiaire entre l'empereur et les populations locales. Ils étaient chargés d'assurer la mise en œuvre efficace des politiques et directives édictées par l'autorité centrale. Le cas le plus emblématique de cette réorganisation administrative est la dignité de Kourmina-Fari ou Kanfari, c'est-à-dire de gouverneur de la province occidentale du Kourmina, créée par Askia Mohammed. Le souverain a institué cette dignité en 1495 et a nommé pour la première fois son frère cadet, Amar

² Ce mot qui était utilisé au départ par les Arabes et les Berbères pour désigner une ville située sur le fleuve Sénégal, dans le Fouta, est employé dans le *Tarikh el-Fettach* pour désigner le Soudan occidental. (M. KATI, *op. cit.*, note 1, p. 11.)

³ M. KATI, *op. cit.*, p. 103-104 et 106.

⁴ *Idem*, p. 13.

⁵ Les gouverneurs portaient les titres de Fari, Farma ou Koï. Les deux premiers titres, Fari et Farma qui sont d'origine mandingue sont un héritage de la domination de l'empire du Mali sur la boucle du Niger entre le XIVe et le XVe siècle ; quant au troisième titre, Koï, il est d'origine songhaï.

Komdiago, à ce poste⁶. Ce dernier avait sous sa responsabilité d'autres gouverneurs de provinces, tels que ceux du Baghena, du Bara, du Dirma, du Massina, etc. (N.G. Kodjo, 1971, p. 79). Le Kourmina-Fari était alors le dignitaire le plus important de l'empire après l'Askia Mohammed. En divisant l'empire en provinces et en nommant des gouverneurs pour superviser ces régions, Askia Mohammed a renforcé son autorité et sa mainmise sur l'empire.

Une autre mesure importante pour la consolidation du pouvoir centralisé a été la réforme de l'armée de l'empire songhaï par Askia Mohammed. Le *Tarikh es-Soudan* décrit cette réforme en ces termes : « La population qui, sous le règne du Kharédjite Sonni-Ali, était tout entière appelée au service des armes, fut dorénavant divisée en deux catégories : l'armée et peuple. »⁷ En clair, Askia Mohammed a transformé l'armée songhaï en la faisant passer d'une armée de masse à une armée de métier. Cette réforme s'est faite dans un contexte où l'armée de masse de l'empire songhaï s'était retrouvée divisée et sévèrement affaiblie à cause du coup d'état d'Askia Mohammed. En effet lors de la bataille qui avait opposé les deux camps, celui du souverain légitime à celui de l'usurpateur, l'armée songhaï avait perdu un grand nombre de soldats et de valeureux chefs militaires qui constituaient son élite. Cela est confirmé par le *Tarikh el-Fettach* en ces termes : « [...] la bataille fut si violente et le combat si sanglant que tous croyaient leur dernière heure arrivée ; le *Dendi-fâri*⁸ Afoumba, qui se tenait auprès du *chi*⁹ et qui était un homme du plus grand courage, se jeta dans le Fleuve [Niger] et y pérît. »¹⁰ En mettant en place la nouvelle armée de métier de l'empire songhaï, Askia Mohammed lui donna une structure bien établie. S.M. Cissoko

⁶ M. KATI, *op. cit.*, p. 118.

⁷ A. ES-SA'DI, *op. cit.*, p. 118.

⁸ Dendi-Fari était le titre que portait le gouverneur du Dendi, province situé au sud-est de l'empire songhaï.

⁹ Il s'agit ici de Sonni Baro ou Chi Baro. Chi est une variante de Sonni, titre dynastique que portaient les souverains du Songhaï qui ont précédé les Askia.

¹⁰ M. KATI, *op. cit.*, p. 102.

(1975, p. 109) qui a analysé cette structure y distingue deux entités constituant l'armée impériale : un noyau permanent, la *Sounna*, composé de 3000 guerriers basés à Gao, qui est l'armée personnelle d'Askia Mohammed et dont la loyauté est absolue, et l'autre partie de l'armée impériale, dispersée dans les provinces et dirigée par les gouverneurs, parmi lesquels le Kourmina-Fari supervise 6000 hommes chargés de la défense de la région de l'Ouest. La transformation de l'armée de masse en une armée de métier permit à Askia Mohammed de disposer d'une force militaire sur laquelle il pouvait exercer un contrôle plus fort et sur laquelle il pouvait s'appuyer efficacement pour gouverner. Cette armée bien structurée et disciplinée a contribué à renforcer la sécurité de l'empire et à dissuader d'éventuelles révoltes ou invasions.

Grâce à la restructuration de l'administration et à la réforme de l'armée, la consolidation du pouvoir centralisé menée par Askia Mohammed fut un succès majeur de sa gouvernance. Cette consolidation du pouvoir centralisé contribua à asseoir son autorité et à assurer le contrôle et la stabilité de l'empire pendant la majeure partie de son long règne.

1.2- L'expansion territoriale de l'empire

L'expansion territoriale de l'empire songhaï a constitué un autre facteur majeur du succès de la gouvernance d'Askia Mohammed. Au moment où il prit le trône, l'empire songhaï selon le *Tarikh el-Fettach* s'étendait du Kanta au Sibiridougou¹¹ couvrant ainsi le territoire allant du nord du Dahomey, l'actuelle République du Bénin, jusqu'aux alentours de Ségou, dans l'actuelle République du Mali. Cependant, mû par des motivations à la fois politiques et économiques, il va davantage agrandir ce territoire au moyen de conquêtes militaires qu'il a soit lui-même dirigées soit en a laissé la direction à son frère, le Kourmina-Fari Omar Komdiago.

¹¹ *Idem*, p. 106.

Cette expansion territoriale s'est faite dans trois directions : à l'ouest, au nord et à l'est. C'est d'abord à l'ouest que la conquête et l'annexion de régions de l'empire du Mali à l'empire songhaï ont commencé à partir de la deuxième année du règne d'Askia Mohammed. En 1494, la ville de Diaga ou Dia dans le Macina a été conquise par l'intermédiaire d'Amar Komdiago¹². En 1499-1500, l'Askia Mohammed a mené une expédition militaire qui a conduit à l'annexion du Baghena ou Bagana, après s'être emparé du gouverneur de cette province, le Baghena-Fari¹³. En 1500-1501, il a conquis la ville ou la province de Zalen. En 1508, suite à une expédition d'Askia Mohammed au Galambou ou Galam, cette localité du Fouta Tôro serait devenue tributaire de l'empire songhaï selon les dires de S.M. Cissoko (1975, p. 78).

Au nord, des territoires touareg que sont la ville d'Agadez au Sahel et la localité de Teghazza au Sahara ont été annexées à l'empire songhaï par Askia Mohammed. La conquête d'Agadez, dans la région montagneuse de l'Air, a eu lieu entre 1500 et 1516¹⁴. Cette conquête avait une importance économique considérable, car elle permettait à l'empire songhaï de contrôler les routes caravanières passant par Tadmekka, ainsi que l'important centre d'extraction du cuivre qu'était Takkada, au sud-est de Tadmekka (Z. Dramani-Issoufou, 1982, p. 90). En outre, le chef d'Agadez qui était devenu le vassal d'Askia Mohammed était tenu de lui payer un tribut d'environ 150 000 ducats¹⁵. Concernant la localité de Teghazza, elle a très probablement été occupée à la même époque qu'Agadez par les Songhaï, selon S.M. Cissoko (1975, p. 79). Cette localité abritait une saline considérable, ce qui en faisait une zone économique importante. En prenant possession de Teghazza, Askia

¹² A. ES-SA'DI, *op. cit.*, p. 118.

¹³ *Idem*, p. 124. Le *Tarikh el-Fettach* (p. 135) situe l'expédition d'Askia Mohammed au Bagana en 1499-1500.

¹⁴ M. KATI, *op. cit.*, p. 135 et A.ES-SA'DI, *op. cit.*, p. 129.

¹⁵ JEAN-LÉON L'AFRICAIN, *op. cit.*, vol. 2, p. 474.

Mohammed permettait à l'empire songhaï de prendre le contrôle du lucratif commerce du sel extrait des salines.

À l'est, ce sont les cités Haoussa qu'Askia Mohammed a annexées, en en faisant des dépendances de l'empire songhaï. Il s'empara de Katsena en 1512-1513¹⁶. Les autres cités nous sont connues par Jean-Léon l'Africain¹⁷ : Gober ; Zegzeg ou Zaria qui fut prise sans doute à la même période que Katsena ; Cano, attaquée 3 ans après la prise de Zegzeg et Katsena ; Zanfar ou Zamfara. Dans ces cités Haoussa, soit les chefs locaux étaient laissés en place mais devaient payer un tribut à l'Askia soit ils étaient remplacés par des gouverneurs représentant l'Askia. Ce dernier y tiraient des ressources en termes d'impôts.

L'expansion territoriale réalisée par Askia Mohammed a renforcé le statut de puissance régionale majeure en Afrique de l'ouest de l'empire songhaï. En outre, elle a permis à l'empire de connaître une période de prospérité économique grâce à l'accès à de nouvelles ressources, au contrôle des routes commerciales et à l'augmentation de ses ressources fiscales.

1.3- La promotion de l'islam

La capacité d'Askia Mohammed à promouvoir l'islam au sein de son empire fut une autre force de sa gouvernance. Il y a plusieurs raisons pour lesquelles ce souverain songhaï fit la promotion de cette religion. Askia Mohammed, contrairement à Sonni Ali et Sonni Baro, était un fervent musulman dans ses croyances. Il était donc logique qu'il soutienne et fasse la promotion de la religion qu'il pratiquait. Le rôle crucial que cette religion a joué dans son accession au pouvoir est une autre raison. Les *Tarikh* ont détaillé comment les élites musulmanes ont constamment soutenu Askia Mohammed lors de sa rébellion contre Sonni Baro, assurant ainsi sa victoire. Il savait également que l'islam, à travers ses élites, notamment les savants de

¹⁶ A. ES-SADI, *op. cit.*, p. 129. Le *Tarikh el-Fettach* (p. 147) donne la date de 1513-1514.

¹⁷ JEAN-LÉON L'AFRICAIN, *op. cit.*, vol. 2, p. 472-478.

Tombouctou, constituait une force importante dans l'empire songhaï. Il était alors convaincu qu'il fallait nouer une alliance avec l'élite musulmane pour assurer la stabilité politique et sociale au sein de son empire.

Pour la promotion de l'islam, Askia Mohammed a mis en œuvre diverses initiatives que nous ne détaillerons pas ici. Nous nous limiterons à présenter un résumé issu du *Tarikh el-Fettach* :

Il avait une vive affection pour les ulémas, les saints personnages et les tâlebs¹⁸. Il faisait de nombreuses aumônes et accomplissait, outre les devoirs prescrits, les actes de dévotion surrogatoires. C'était un homme des plus intelligents et des plus avisé. Plein d'égards pour les ulémas¹⁹, il leur distribuait généreusement des esclaves et des richesses pour assurer les intérêts des musulmans et les aider dans leur soumission à Dieu et dans la pratique du culte. Il fit disparaître tout ce que les *chî* avaient introduit en fait d'innovations blâmables, d'iniquités et de cruautés sanguinaires. Il établit la religion sur les bases les plus solides [...] Il restaura la religion en instituant des câdis²⁰ et des imâms [...] C'est ainsi qu'il nomma un câdi à Tombouctou, un câdi dans la ville de Dienné et un câdi dans chaque ville de son territoire qui en comportait un, depuis le Kanta jusqu'au Sibiridougou²¹.

Grâce à sa politique de promotion de l'islam, Askia Mohammed bénéficia en retour du soutien de cette religion pour gouverner avec succès son empire. Elle lui permit de légitimer son pouvoir, qui avait été acquis par usurpation à l'encontre de Sonni Baro. En effet, lorsqu'il partit en pèlerinage à La Mecque après son coup d'état, le grand chérif de La Mecque l'a investi du titre de calife du Tekrou, c'est-à-dire du Soudan Occidental,

¹⁸ Les Talebs sont les élèves des écoles coraniques.

¹⁹ Les oulémas sont les savants musulmans.

²⁰ Les cadis sont les juges musulmans.

²¹ M. KATI, *op. cit.*, p. 115.

en déclarant solennellement « que quiconque désobéirait à ses ordres dans ce pays désobéirait à Dieu le très haut et à son Envoyé »²². En outre, d'éminents savants musulmans l'ont assisté dans la gestion de son empire en lui prodiguant des conseils avisés et des orientations éclairées. Les principaux conseillers d'Askia Mohammed dans l'empire songhaï étaient Salih Diawara et Mohammed Toulé. D'autres érudits étrangers tels que le célèbre écrivain égyptien Abderrahman Es-Soyouti et le célèbre réformateur algérien Al-Maghili furent des conseillers de manière ponctuelle. En somme, les rapports conflictuels entre le pouvoir royal et la religion musulmane sous le règne de Sonni Ali, donnant lieu à de nombreuses exactions commises par ce souverain envers les lettrés musulmans, prirent fin sous Askia Mohammed. Une alliance s'établit entre le pouvoir royal et la religion islamique, contribuant ainsi à la cohésion et la stabilité de l'empire songhaï.

Par ailleurs, cette politique de promotion de l'islam a permis à Tombouctou de retrouver son importance culturelle, qui avait été amoindrie sous le règne de Sonni Ali. La ville est redevenue un centre intellectuel majeur, attirant de nouveau des érudits et des commerçants de toute la région.

Enfin, sa politique islamique a joué un rôle déterminant dans l'établissement de liens entre l'empire songhaï et le monde musulman. Il y a eu des échanges diplomatiques notamment avec le Maroc. C'est dans ce cadre que Jean-Léon l'Africain effectua deux voyages dans l'empire songhaï durant le règne d'Askia Mohammed²³. Lors du premier voyage qu'il fit à l'âge de dix-sept ans, il accompagna à Tombouctou son oncle, un éminent orateur envoyé en tant qu'ambassadeur par le sultan de Fès pour rencontrer Askia Mohammed²⁴.

Ainsi, la gouvernance d'Askia Mohammed présentait indéniablement des points forts qui ont permis sa réussite.

²² *Idem*, p. 16.

²³ Si le premier voyage peut être situé entre 1506 et 1512, la date du second voyage est incertaine.

²⁴ JEAN-LÉON L'AFRICAIN, *op. cit.*, vol. 1, p. VII-VIII.

Cependant, comme toute gouvernance, elle n'était pas exempte de faiblesses.

2- Les faiblesses de la gouvernance d'Askia Mohammed

Les faiblesses de la gouvernance d'Askia Mohammed sont multiples : en plus des crises internes, il y a eu également la subordination de son autorité à celle du *cadi* de Tombouctou et l'échec de la guerre sainte qu'il a entreprise contre les Mossi.

2.1- Les crises internes

Le long règne d'Askia Mohammed a été émaillé de diverses crises internes qui ont ébranlé la cohésion et la stabilité de l'empire. Commençons par aborder les crises politiques.

La première d'entre elles se déroula de 1515 à 1517, avec la révolte de Kotal, également appelé Konta, le chef de Liki, un vassal d'Askia Mohammed. Kotal, identifié par M. Delafosse (1912, p. 91) à Kanta, le roi du Kebbi, résidait dans la localité de Liki ou Lika et jouissait d'une réelle puissance. Sa révolte découla du fait qu'il ne reçut pas de part du butin après avoir participé à l'expédition d'Askia Mohammed contre Agadez en 1515-1516. Déçu de cette situation, il en parla au Dendi-Fari qui lui conseilla de ne rien réclamer à Askia Mohammed au risque d'être considéré comme un rebelle. Mais encouragé par ses guerriers, Kotal présenta à nouveau sa demande et se vit opposer un refus. Aussitôt, il se révolta contre Askia Mohammed et, après un intense combat qu'il livra aux troupes du souverain songhaï, réussit à leur tenir tête et proclama son indépendance. Askia Mohammed, refusant cette indépendance, tenta de le ramener sous son autorité par la force. Cependant, l'expédition qu'il envoya contre lui en 1516-1517 se solda par un échec et Kotal resta indépendant²⁵. Askia Mohammed perdait ainsi un vassal puissant et valeureux.

²⁵ A. ES-SA'DI, *op. cit.*, p. 129-130

La seconde et la plus grave crise politique qu'a connue la gouvernance d'Askia Mohammed fut celle qui s'est déroulée dans l'empire songhaï de 1523-1524 à 1528. Cette crise a commencé par la nomination de Bella à la fonction vacante de Binga-Farma ou gouverneur du Binga par Askia Mohammed. Bella était le neveu d'Askia Mohammed et c'est à la demande de son père, le Kourmina-Fari Yaya, que l'Askia consentit à le nommer. Le *Tarikh es-Soudan* rapporte alors ce qui suit : « Aussitôt que ses frères aînés connurent sa nomination, ils furent très irrités et jurèrent de crever son tambour le jour il viendrait à Kâgho [Gao]. La dignité conférée à Bella était élevée dans la hiérarchie gouvernementale et celui qui l'exerçait était un des personnages ayant droit au tambour. »²⁶ En réalité, cette crise mettait en lumière la rivalité entre les princes du Songhaï pour la succession d'Askia Mohammed. Étant donné l'âge avancé du souverain²⁷, la question de sa succession avait commencé à se poser. Si la primogéniture était le mode de succession officiel, les princes de l'empire savaient que cela ne suffisait pas à garantir le trône au prétendant légitime. Le coup d'état contre Sonni Baro, qui était pourtant le successeur légitime de Sonni Ali, par Askia Mohammed en est la preuve. Askia Mohammed a failli en ne parvenant pas à instaurer l'ordre parmi les princes, en clarifiant la question de sa succession. Plus grave encore, il n'a pas su ramener Bella à l'ordre lorsque celui-ci a outrepassé ses droits en s'octroyant une prérogative qui ne lui appartenait pas. En effet, lors de sa visite à Gao, Bella a fait battre son tambour au-delà de la limite où seul le tambour du souverain devait être battu. Ce geste de Bella sous-entendait qu'il se considérait déjà comme le successeur d'Askia Mohammed. Selon le *Tarikh es-Soudan*, la situation a atteint un tel point que le prince héritier Moussa « se détourna de ses devoirs envers son père. Il était irrité contre lui et ressentait de la haine à la fois

²⁶ *Idem*, p. 131.

²⁷ Askia Mohammed avait environ 80 ans en 1523. En effet, le *Tarikh el-Fettach* (p. 113) dit qu'il avait 50 ans en 1493 lorsqu'il a mené son coup d'état contre Sonni Baro.

contre le prince [l'empereur] et son fidèle serviteur et conseiller Ali-Folen »²⁸. Moussa, à la tête d'un groupe de princes, se rebella contre son père, Askia Mohammed. Celui-ci, affaibli par l'âge et par la perte de la vue, incapable de résister aux révoltés, se vit contraint d'abdiquer en faveur de son fils Moussa le 26 août 1528.

La gouvernance d'Askia Mohammed a aussi été entachée par plusieurs crises sociales. L'une d'entre elles concerne l'exclusion des Juifs de l'empire songhaï par Askia Mohammed à la fin du XVe siècle. Ces juifs dont la présence était signalée à Walata au XVe siècle, avaient quitté cette région pour s'installer à Tombouctou et Gao en raison d'opportunités commerciales (I. Ba, 2008, p. 180). À l'instigation d'Al-Maghili, Askia Mohammed a d'abord envisagé de les arrêter, mais il a finalement choisi de les libérer suite à l'intervention du cadi de Tombouctou Mahmoud ben Omar, comme en témoigne Ahmed Baba :

C'est là [Gao] que lui [Al-Maghili] parvint la nouvelle du meurtre de son fils au Touat par le parti des Juifs. Il fut bouleversé par l'événement. Il demanda alors au sultan [l'Askia Mohammed] d'arrêter les gens de Touat qui étaient à Kaghû [Gao] à cette saison. On les arrêta. Mais le fait fut désapprouvé par notre maître Abu al-Mahâsin Mahmûd b. Umar, puisque ces gens-là n'avaient rien fait. Le sultan revint sur son ordre et les fit relâcher²⁹.

Askia Mohammed ne s'arrêta pas là. Ayant gardé un vif ressentiment envers les Juifs et souhaitant satisfaire Al-Maghili, qui était l'un de ses conseillers influents, il décida de les expulser de son empire et d'interdire aux marchands maghrébins toute relation avec eux. C'est en effet ce que rapporte Jean-Léon l'Africain, qui avait visité Tombouctou³⁰ : « Ce roi est ennemi

²⁸ A. ES-SA'DI, *op. cit.*, p. 132.

²⁹ A. BABA dans J.M. Cuoq, *op. cit.*, p. 434-435.

³⁰ Selon I. Ba (2008, p. 180), c'est entre 1506 et 1512 qu'il faudrait situer ce voyage à Tombouctou, qui est le premier des deux voyages qu'il effectua dans cette ville.

déclaré des Juifs. Il ne veut pas qu'aucun habite la ville. S'il entend dire qu'un marchand de Berbérie les fréquente ou fait du commerce avec eux, on confisque ses biens. »³¹

Une autre de ces crises sociales est liée aux spoliations des populations non-musulmanes de l'empire sous le règne d'Askia Mohammed. C'est l'historien Z. Dramani-Issoufou (1982, p. 184) qui a été le premier, à notre connaissance, à la relever, notant que la prise du pouvoir de l'Askia Mohammed sous couvert de l'islam avait ouvert la voie à ces spoliations. Pour comprendre le contexte de ces spoliations il est nécessaire de se référer à l'échange épistolaire entre Askia Mohammed et le réformateur Al-Maghili. Dans cet échange, le souverain demanda au réformateur musulman si d'une part l'on devait restituer aux musulmans leurs biens qui avaient été pris par Sonni Ali et ses collaborateurs, et d'autre part si les musulmans devaient restituer les biens qu'ils avaient pris aux infidèles. À cela, le réformateur répondit que l'on devait certes remettre leurs biens aux musulmans mais en revanche les biens des infidèles qui avaient été pris par les musulmans ne devaient pas leur être rendus³². La mise en œuvre de cette recommandation d'Al-Maghili devait être perçue par les non-musulmans, qui constituaient, quoi qu'on dise, une part considérable de la société songhaï, comme une injustice à leur égard, suscitant ainsi leur mécontentement.

Il y a eu également comme crise sociale celle provoquée par les lourds impôts auxquels l'Askia Mohammed a soumis une partie de la population de l'empire. La population de Gao, la capitale de l'empire songhaï, ainsi que celle de Gober ont été des victimes de la politique fiscale de l'empereur. Jean-Léon l'Africain rapporte en effet qu'à Gao « c'est tout juste s'il [Askia Mohammed] leur laisse de quoi subsister tant sont lourds les impôts qu'il leur fait payer », et au Gober la population qui était

³¹ JEAN-LÉON L'AFRICAIN, *op. cit.*, vol. 2, p. 468.

³² AL-MAGHILI dans J.M. Cuoq, *op. cit.*, p. 410, 413.

autrefois prospère grâce au commerce a été accablée d'impôts au point où elle était maintenant appauvrie³³. La situation de ces deux villes contrastait avec celle de Tombouctou où l'Askia n'appliquait apparemment pas la même politique d'imposition. Jean-Léon l'Africain décrit les habitants de Tombouctou comme étant « forts riches » en particulier les étrangers établis dans la ville. Askia Mohammed, aurait même marié deux de ses filles à des frères commerçants en raison de leur fortune³⁴.

2.2- La subordination de l'autorité royale à celle du cadi de Tombouctou

Au-delà de la crise politique et des crises sociales, la gouvernance d'Askia Mohammed a également été fragilisée par le fait que ce souverain ait placé son autorité sous celle du cadi de Tombouctou, Mahmoud ben Omar. Cette subordination est révélée par l'échange entre l'Askia Mohammed et le cadi que rapporte le *Tarikh el-Fettach* :

Ensuite l'*askia* dit au cadi, après l'échange complet des formules de politesse et des salutations : « J'avais envoyé des messagers porteurs de mes instructions : as-tu accompli mes ordres à Tombouctou ? non, tu as renvoyé mes messagers en les empêchant d'exécuter mes décisions [...] Eh bien, reprit l'*askia*, pourquoi, toi, m'empêches-tu d'agir et me fais-tu obstacle ? pourquoi, lorsque j'envoie des messagers exécuter mes instructions, les repousses-tu, les frappes-tu ? pourquoi ordonnes-tu de les chasser de la ville ? en quoi cela te regarde-t-il et pourquoi agis-tu ainsi ? »

À ces mots, le cheikh (Dieu lui fasse miséricorde !) répondit : « As-tu oublié ou feins-tu d'oublier le jour où tu es venu me trouver chez moi et où tu m'as pris par le pied et mes vêtements en me disant : « Je viens me placer sous ta

³³ JEAN-LÉON L'AFRICAIN, *op. cit.*, vol. 2, p. 472-473.

³⁴ *Idem*, p. 467.

protection et te confier ma personne pour que tu m'épargnes le feu de l'enfer ; aide-moi et tiens-moi par la main pour que je ne tombe pas dans l'enfer ; je me confie à toi. » Telle est la cause qui m'a fait chasser tes envoyés et rejeter tes ordres. – Je l'avais oublié, par Dieu ! s'écria l'*askia* mais maintenant cela me revient à la mémoire et tu as raison. Par Dieu, tu mérites d'être récompensé, car tu as empêché un malheur. Que Dieu te maintienne comme une barrière entre les feux de l'enfer et moi ! J'avais irrité le Tout-Puissant, mais je lui en demande pardon et je reviens à lui. Aujourd'hui encore je me confie à toi et m'attache à toi. Que Dieu te la maintienne, et protège-moi toujours. »³⁵

Les faits sont clairement exposés : le *cadi* Mahmoud ben Omar que l'*Askia* Mohammed avait nommé en 1498-1499 s'était permis de s'opposer à l'application des décisions de l'empereur à Tombouctou, particulièrement les décisions portant sur le prélèvement des impôts. Sans doute que la population de Tombouctou, surtout les commerçants qui étaient les amis des *oulémas* et les principaux acteurs économiques de la ville, s'était plainte auprès de lui du prélèvement de ces impôts. Mahmoud ben Omar a fondé son opposition sur le fait que l'*Askia* Mohammed était venu le supplier auparavant pour se mettre sous sa protection. En effet, par calcul politique, pour bénéficier du soutien du *cadi* de Tombouctou, mais plus sûrement par conviction religieuse, *Askia* Mohammed était allé se placer sous la protection de ce *cadi* afin que ce dernier l'aide à ne pas tomber dans l'enfer. Cette action avait une implication grave, puisqu'elle mettait l'*Askia* Mohammed en position d'infériorité par rapport au *cadi* de Tombouctou. L'empereur *songhaï* ne se souvenant plus de cet épisode, exprima son mécontentement au *cadi* pour ne pas avoir respecté son autorité. Mais, après que Mahmoud ben Omar lui eut rafraîchi la

³⁵ M. KATI, *op. cit.* p. 116-117.

mémoire, Askia Mohammed lui donna raison et se remit sous sa protection.

En principe dans l'empire songhaï, l'Askia Mohammed avait tous les pouvoirs. Son intronisation en tant que calife lui conférait à la fois le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel. Tout le monde sans exception devait donc se soumettre à son autorité dans l'empire. Quant au *cadi*, le juge musulman, il ne détenait que le pouvoir judiciaire que lui donnait l'empereur en le nommant à cette fonction. Mais, en échange du salut que devait lui garantir Mahmoud ben Omar, Askia Mohammed accepta de subordonner son autorité à celle de ce *cadi* dans la ville de Tombouctou. Il provoqua alors une « déstructuration de la relation de commandement-obéissance », passant désormais de la position de dominant à celle de dominé, se soumettant ainsi à l'autorité du *cadi* dans la hiérarchie sociale (J.-C. Dédé 2013, p. 176, 180). Le *Tarikh es-Soudan* pouvait donc affirmer au sujet du *cadi* Mahmoud ben Omar que « le sultan comme les personnages de moindre importance étaient à ses ordres »³⁶. Et le *Tarikh el-Fettach* pouvait renchérir en ces termes : « Cette ville de Tombouctou, en ce temps-là, n'avait pas d'autre magistrat que le magistrat chargé de rendre la justice ; elle n'avait pas de chef, ou plutôt c'était le *câdi* qui était le chef de la ville et qui seul possédait le droit de grâce et de châtement. »³⁷ Si cela a pu être considéré comme une imposture de la part du *cadi* qui s'arrogeait des pouvoirs qu'il n'était pas censé avoir (J.-C. Dédé, 2014, p. 80), force est de reconnaître que c'est l'Askia lui-même qui fut à l'origine de cette situation en allant se placer sous la protection de Mahmoud ben Omar.

Ainsi, contrairement à l'autorité de Sonni Ali qui s'étendait sur l'intégralité de l'empire sans partage et sans contestation, l'autorité d'Askia Mohammed était limitée car elle ne s'exerçait pas pleinement à Tombouctou.

³⁶ A. ES-SA'DI, *op. cit.*, p. 180.

³⁷ M. KATI, *op. cit.*, p. 314.

2.3- L'échec de la guerre sainte contre les Mossi

Après son retour du pèlerinage à La Mecque, où il avait été élevé au rang de Calife du Soudan, Askia Mohammed s'est senti investi de la mission de propager la religion islamique dans la région du Soudan occidental. Et cela devait se faire même si le recours à la force était nécessaire. Cette stratégie de propagation de la religion islamique par la force est ce que l'on appelle la guerre sainte. Le concept de guerre sainte, connue sous le terme de *djihad* en arabe, implique une lutte armée menée au nom de Dieu dans le but de convertir les païens à l'islam. Il met ainsi en avant la dimension religieuse de la conquête. Bien que le *djihad* ne fasse pas partie généralement des cinq obligations fondamentales de l'islam, il est considéré comme un devoir collectif s'adressant à toute la communauté musulmane (*oumma*) afin de propager l'islam dans les territoires non encore islamisés et vus comme le domaine de la guerre, dénommés en arabe *dar al-harb*, ou pour défendre l'islam en cas de menace (P.-J. Luizard, 2009).

C'est vers les Mossi, situés au sud de l'empire songhaï, que l'attention d'Askia Mohammed s'est tournée en 1498. Les Mossi mentionnés ici sont précisément ceux du royaume du Yatenga, dirigé par le sultan Na' asira ou Nasséré, dont la capitale était Sissamba, située à dix kilomètres à l'ouest de Ouahigouya (M. Delafosse, 1912, p. 89 et 138). Ils étaient restés réfractaires à l'islam, pratiquant leurs propres croyances religieuses animistes et attachés à leurs propres traditions. Askia Mohammed avait demandé à son conseiller, le savant musulman Salih Diawara de lui donner toutes les indications pouvant lui permettre de mener une véritable guerre sainte contre ces Mossi. Suivant ces indications, face au refus du sultan des Mossi de répondre favorablement à la sommation d'Askia Mohammed de se convertir à l'islam, celui-ci alla les attaquer. Après avoir tué un grand nombre de Mossi, dévasté leurs champs et saccagé leurs demeures, Askia Mohammed retourna dans son pays avec

de nombreux captifs hommes et femmes qu'il obligea à se convertir à l'islam³⁸. Cependant, l'objectif initial qu'il visait en lançant la guerre sainte contre les Mossi du Yatenga ne fut pas atteint. Malgré ses efforts pour diffuser l'islam au Yatenga, ces Mossi, avec à leur tête leur sultan, ont résisté à cette tentative de conversion forcée³⁹ et sont demeurés dans leur religion ancestrale.

L'échec de la guerre sainte menée par Askia Mohammed contre les Mossi en 1498 a été un revers significatif pour sa politique d'expansion religieuse. Et il n'est pas exclu que ce soit cet échec qui l'ait dissuadé de recourir à nouveau à la guerre sainte comme moyen de diffuser l'islam parmi les peuples non-musulmans voisins de l'empire songhaï. Cette réflexion est corroborée par le *Tarikh es-Soudan* qui mentionne ceci : « Dans toute la contrée, aucune autre expédition, en dehors de celle-ci, n'eut le caractère d'une guerre sainte faite dans la voie de Dieu. »⁴⁰

Conclusion

En conclusion, nous pouvons noter que la gouvernance d'Askia Mohammed présente à la fois des aspects forts et des faiblesses qui ont contribué à façonner l'empire songhaï de manière significative. D'un côté les forces de sa gouvernance sont remarquables. La consolidation du pouvoir centralisé a permis d'établir l'autorité de l'empereur de manière durable et d'assurer le contrôle et une stabilité relative de l'empire. L'expansion territoriale a permis à l'empire d'affirmer sa puissance en Afrique de l'ouest et d'accroître ses richesses. De plus, la promotion de l'islam a contribué à la cohésion et également à la stabilité de l'empire, favorisé le développement culturel de Tombouctou et créé des liens diplomatiques avec le

³⁸ A. ES-SA'DI, *op. cit.*, p. 122-123.

³⁹ Selon S.M. Cissoko (1975, p. 78), Askia Mohammed a été chassé par les Mossi du Yatenga.

⁴⁰ A. ES-SA'DI, *op. cit.*, p. 123.

monde musulman. D'un autre côté, il est important de reconnaître les faiblesses de sa gouvernance. Les crises internes, qu'elles soient politiques ou sociales ont mis à mal la cohésion et la stabilité de l'empire à certains moments. De même, la subordination de l'autorité royale à celle du cadî de Tombouctou a entravé l'autorité d'Askia Mohammed au sein de l'empire. Enfin, l'échec de la guerre sainte contre les Mossi du Yatenga en 1498 a mis en évidence les limites de sa politique d'expansion religieuse. En mettant en lumière la complexité de la gouvernance d'Askia Mohammed, cette analyse nous permet d'appréhender de manière nuancée et complète le rôle et l'impact de ce grand souverain dans l'histoire de l'empire songhaï.

Références bibliographiques

Bibliographie

Al-Maghili dans J. M. Cuoq. (1975). *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIIIe au XVIe siècle (Bilād al-Sūdān)*, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, p. 398-432.

Ba I. (2008). Continuité ou discontinuité de la présence juive à Walâta et dans le Sahel ouest-africain du XVe au XIXe siècle. *Outre-mers*, tome 95, n°358-359, p. 147-185.

Baba A. dans J. M. Cuoq. (1975). *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIIIe au XVIe siècle (Bilād al-Sūdān)*, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, p. 433-436.

Cissoko S. M. (1975). *Tombouctou et l'empire songhay*, Abidjan/Dakar, NEA, 246 p.

Dédé J-C. (2013). La chute de l'empire des Askia : reconsidérer la question des causes par l'étude des structures et représentations du pouvoir monarchique. *GODO GODO - Rev Hist Arts Archéol Afr*, N° 23, p. 163-185.

Dédé J-C. (2014). Usurpations de fonctions et appropriations de pouvoir dans l'empire Songhay : l'exemple du cadi Mahmoud ben Omar ben Mohammed Aqit de Tombouctou (1493-1548). *Rev iv hist*, N° 23, p. 70-85.

Delafosse M. (1912). *Haut-Sénégal-Niger, t. 2, L'histoire*, Paris, Émile Larose, 428 p.

Dramani-Issoufou Z. (1982). *L'Afrique noire dans les relations internationales au XVI^e siècle. Analyse de la crise entre le Maroc et le Sonrhäï*, Paris, Karthala, 257 p.

Es-Sa'di A. (1981). *Tarikh es-Soudan*, Paris, A. Maisonneuve, 537 p.

Jean-Léon l'Africain (1956). *Description de l'Afrique*, 2 vol., Nouvelle édition traduite de l'Italien par A. Épaulard, Th. Monod, H. Lhote et R. Mauny, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient Adrien-Maisonneuve, 630 p.

Kati M. (1981). *Tarikh el-Fettach*, Paris, Maisonneuve & Larose, 363 p.

Kodjo N. G. (1971). *Ishaq II et la fin de l'empire songhaï (1588-1593)*, Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Paris I-Sorbonne, 325 p.

Konaré Ba A. (1977). *Sonni Ali*, Niamey, Institut de recherches en sciences humaines, 211 p.

Webographie

Luizard P.-J. (2009). Djihad ou Jihad. [Consulté le 11/06/2024]. <https://www.universalis.fr/encyclopedie/djihad-jihad/>